
PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2013

L'Assemblée Générale s'est réunie le 1er février 2014 à la salle Michel Frérot de THAON (14610). Il a été décidé de réunir l'Assemblée Générale dans le Calvados, la moitié des adhérents se trouvant dans ce département. La séance s'ouvre à 18h30.

Présents : Sara Torres, Charline Féral, Nelly Leroux, Loïc Leroux, Evelyne Féral, Jean-Charles Féral, Tiphaine Leroux, Anne-Marie Béliarde, Maurice Béliarde, Françoise Lemestre, Robert Lemestre, Marie-Claude Bordier, Camille Gueneau, Blandine Lartichaux, Richard Maury et Philippe Horion.

Solène Féral, Thérèse Grossia, Christiane Appert, Thérèse Campas s'excusent de ne pas pouvoir être présentes et donnent leur pouvoir respectivement à Charline Féral, Sara Torres, Evelyne Féral et Tiphaine Leroux. Fanny Campas s'excuse de ne pas être présente.

Total : 16 votants

Ordre du jour :

- Adoption du bilan moral 2013
- Adoption du quitus financier 2013
- Présentation du plan de travail 2014
- Présentation du budget prévisionnel 2014
- Fixation de la cotisation 2014

La présidente, Sara Torres, a remercié les adhérents d'être présents à cette Assemblée Générale. Elle a également tenu à remercier la municipalité de Thaon de nous avoir gracieusement prêté la salle et le Maire de sa présence.

Ensuite, Charline Féral, secrétaire, a présenté le bilan moral 2013.

1. PRÉSENTATION DU BILAN MORAL 2013

Adhérents et cotisation :

Pour sa deuxième année d'existence, l'association ToSoCo Madagascar a été heureuse de compter 27 adhérents. Elle tient à remercier ces adhérents pour leur soutien. Le montant de la cotisation annuelle en 2013 était de 15 €.

Mise en place d'outils de communication :

Les membres ont été tenus au courant des activités de l'association par le biais de 3 newsletters tout au long de l'année 2013.

En terme de communication, les membres du bureau ont alimenté le site internet avec un double objectif : être plus proche des adhérents mais aussi permettre à l'association ToSoCo de se faire connaître auprès d'un large public.

Statistiques du site internet : 567 visiteurs uniques en 2013 et 1 737 pages visitées.

Afin d'informer par tous modes de communication, l'association a également réédité les documents papiers de 2012 : brochures présentant l'association et le circuit en Terres Malgaches. Ces documents étaient destinés également aux personnes participant au voyage du mois d'octobre 2012 : conseils aux voyageurs et un programme détaillé du voyage. Un questionnaire de satisfaction a également été réalisé pour connaître l'avis des voyageurs après le deuxième circuit.

Une page Facebook et une page Google local ont été créées dans le même but que le site internet : être plus proche des adhérents et se faire connaître auprès du large public.

Fans de la page Facebook : 74

Séjour solidaire à Madagascar :

L'ajustement du circuit « Séjour en Terres Malgaches » a concerné une bonne partie des tâches annuelles.

Le circuit s'est tenu du 20 au 27 octobre 2013, avec 5 voyageurs. 2 accompagnatrices de ToSoCo étaient également présentes (Charline Féral et Sara Torres), ainsi qu'un guide malgache (Dimby Rakotoson). Malgré un groupe « petit » par sa taille, le voyage s'est bien passé.

Au retour, l'association Aïna a été choisie comme bénéficiaire du don de cette année (part solidaire des voyages 2012 + 2013). Le don est d'un montant de 306 € et bénéficiera au Centre de Malaza à la périphérie de Tana. La newsletter d'Aïna mettait d'ailleurs en avant la journée passée avec ToSoCo.

Le bureau a également entériné le fait de prolonger le circuit d'une semaine vers l'île Sainte-Marie pour profiter des côtes. L'année 2014 sera en partie consacrée à cette activité.

Deux éléments négatifs sont venus perturber le voyage : une intoxication alimentaire et la bilharziose (parasite lié à l'eau).

Le bilan moral des actions 2013 est voté à l'unanimité (16 pour).

Sara Torres a procédé à la présentation du bilan financier 2013.

2. PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER 2013

BUDGET REEL JANVIER 2013-DECEMBRE 2013			
Dépenses		Recettes	
Projets		Solde de trésorerie	
Dépenses voyage solidaire	2 337,00 €	Report trésorerie 01/01/2013	2 636,75 €
Frais de change	48,99 €		
Don association Aïna	306,00 €		
Achats de matériel		Cotisations	
Fournitures de bureau	39,65 €	Adhésions	405,00 € Acquis
Achat ordinateur portable	499,00 €		
Pharmacie	27,44 €	Dons	
Achat vanille	75,00 €	Particuliers	81,90 € Acquis
Frais de communication		Ventes	
Impression brochures	60,00 €	Vente voyage solidaire	1 950,00 € Acquis
Hébergement site internet	60,00 €		
Participation à des réseaux		Autofinancement	
Adhésion	- €	Vente de vanille	310,00 € Acquis
Frais de participation formations	- €		
Déplacement		Subventions	
Achat 1 billet d'avion	1 102,00 €		- €
Frais de fonctionnement		Aides privées	
Frais de poste	6,67 €	-	- €
Achat crédit téléphone	87,50 €	Rémunération financière	
Assurance	83,71 €	Rémunération compte courant	- €
Frais bancaires	- €		
Total	4 732,96 €	Total	5 383,65 €

Solde : 650,69 €

Il est souligné que les recettes du voyage ne couvrent pas tous les frais du voyage notamment ceux des accompagnatrices, ce qui est problématique. Il est aussi noté que le montant des cotisations couvre les frais de fonctionnement de l'association en France, ce qui permet à l'association d'exister de façon pérenne. La nouveauté 2013 est la vente de vanille au profit de l'association.

Philippe Horion intervient sur le fait que l'association ne bénéficiait pas de subvention et qu'il y a des opportunités à solliciter les pouvoirs publics. Sara Torres répond que l'association pourrait effectivement monter des demandes de subventions pour des projets bien précis mais qu'elle ne peut prétendre à des demandes de subvention pour couvrir les dépenses des voyages solidaires (frais de déplacement ou de fonctionnement). Les bailleurs ne financent pas ce type de dépenses. Il faudrait penser à des actions soit en France, soit en termes de développement. Cela est possible.

Le quitus relatif au bilan financier 2013 est voté à l'unanimité (16 pour).

Le plan de travail 2014 est ensuite présenté par Charline Féral.

3. PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL 2014

Pôle concerné	Activités prévues	Résultats attendus	Echéance
Pôle Tourisme Solidaire	Réalisation du séjour Maroc	Voyage solidaire au Maroc en Avril 2014	Mars 2014
	Elaboration d'une deuxième semaine pour le séjour en Terres Malgaches	Voyage solidaire à Madagascar en Octobre 2014	Juillet 2014
	Etude du séjour Nouvelle-Calédonie	Elargir les activités de ToSoCo	Année 2014
	Edition d'un guide « bons plans Madagascar »	Elargir le public de ToSoCo	Juin 2014
Pôle Communication	Alimentation du site internet	Faire connaître l'association et les circuits	Année 2014
	Elaboration d'un plan de communication		Janvier à Mars 2014
	Elaboration d'un dossier de presse		Mai 2014
	Elaboration de communiqués de presse et envoi aux journaux		
	Mise en place d'une exposition photos à Thaon et Dourdan		Février et Mars 2014
Pôle Recherche de fonds	Vente de vanille de Madagascar	Auto-financement des activités de ToSoCo	Année 2014
Pôle Projets de Développement	Prospection de projets de solidarité	Partenariats techniques et financiers de projets de développement en Itasy et Sud Maroc	Année 2014
	Suivi-évaluation des projets		Octobre 2014

Il peut aussi être envisagé d'intervenir auprès de scolaires lors de la Semaine de la Solidarité Internationale qui se déroule en novembre chaque année, afin de sensibiliser sur le tourisme solidaire. Nelly Leroux souligne également que nous pouvons faire appel à des congés solidaires comme le fait l'association Aïna (volontariats).

Philippe Horion remarque que la question de la temporalité est importante dans l'organisation des voyages, il faut notamment prévoir le séjour bien en amont afin d'obtenir un nombre de participants minimum. D'où l'importance de travailler sur la commercialisation des circuits.

Il est également posé la question du programme de la deuxième semaine pour le séjour à Madagascar. Tiphaine Leroux souligne qu'il est bon de ne pas trop charger le programme car la première semaine est déjà assez active.

Philippe Horion émet des réserves sur la multiplicité des destinations, notamment pour la Nouvelle-Calédonie car c'est une destination très onéreuse. Nelly Leroux propose d'alterner les deux séjours, Maroc et Madagascar, chaque année.

Sara Torres remarque que les deux destinations s'accordent bien car Madagascar est une destination lointaine et le Maroc est une destination plus proche et donc moins onéreuse.

Loïc Leroux pose la question de la réglementation de la vente de vanille. Sara Torres répond qu'une association a le droit de vendre des produits pour effectuer quelques bénéfices (même si elle est à but non lucratif) et que ToSoCo respecte le poids maximum de vanille à emporter en avion.

Nelly Leroux fait remarquer que le bureau devrait solliciter les adhérents pour vendre la vanille à des moments clés de l'année comme à Noël ou pour tenir des stands dans des salons/forums.

Le plan de travail 2014 est voté à l'unanimité (16 pour).

Le budget prévisionnel 2014 est présenté par Sara Torres.

4. PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2014

Budget prévisionnel ToSoCo Madagascar - Année 2014				
Dépenses (en Euros)		Recettes (en Euros)		
Projets tourisme solidaire		Ressources propres		
-Dépenses voyage Maroc	5 200	-Cotisations adhérents	450	Espéré
-Dépenses voyage Madagascar	7 200	-Dons particuliers	100	Espéré
Actions en France		Autres ressources		
-Achat disque dur	100	-Vente voyages Maroc	5 200	Espéré
-Matériel expo photos	200	-Vente voyages Madagascar	7 200	Espéré
-Achat de fournitures	50			
Communication		Autofinancement		
-Hébergement site internet	60	- Vente vanille	200	Espéré
-Impression brochures	60			
Frais de fonctionnement		Financements publics		
-Frais de transport	50		0	
-Frais de poste	50			
-Frais de téléphone	100	Financements privés		
-Frais bancaires	0		0	
-Assurance	80			
Total	13 150 €	Total	13 150 €	

Le budget prévisionnel 2014 est voté à l'unanimité (16 pour).

5. FIXATION DE LA COTISATION 2014

La cotisation annuelle pour 2014 est votée à l'unanimité à 15 € (16 pour).

Le montant n'a pas changé depuis deux ans.

6. QUESTIONS DIVERSES

Il est souligné par Nelly Leroux que l'ouverture des inscriptions pour les séjours, surtout Madagascar, devrait commencer environ 10 mois à l'avance afin d'améliorer la communication. Tiphaine Leroux approuve cette idée et précise qu'il est plus facile d'effectuer le bouche à oreille quand les inscriptions sont ouvertes et de caler à l'avance des congés. Philippe Horion précise que les dates de séjour peuvent être décidées sans pour autant donner beaucoup de détails sur le programme.

Ensuite, la question des dates de séjour pendant les périodes de vacances est posée.

Evelyne Féral propose que ce soit une année sur deux pour pouvoir contenter tout le monde.

Sara Torres annonce qu'un travail de réflexion pour modifier les statuts sera nécessaire en 2014 : il est fait le choix de travailler sur des statuts plus larges pour élargir le champ d'actions de l'association. Il faudra notamment prendre en compte les nouvelles destinations et activités.

Le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration sera à prévoir dans un an.

A propos de la communication, Camille Guéneau précise qu'il est important de définir si nous diffusons auprès d'un large public ou de cibler des spécialistes du voyage.

Anne-Marie Béliarde précise qu'il est possible de se rapprocher d'une association « Les chemins du vent » basée à Iles (14) qui est dans la même démarche que ToSoCo.

Avec la diversification des destinations, les adhérents valident le fait de garder le nom « ToSoCo » mais d'enlever « Madagascar ».

Françoise Lemestre émet l'idée de s'associer à des grandes manifestations pour faire la communication, comme la Foire de Caen ou le Forum du voyageur à l'espace Tandem à Caen.

Nelly Leroux précise que les adhérents peuvent être des relais pour ce type d'évènements.

Ensuite, Camille Guéneau a présenté le nouveau séjour au Maroc. Il est souligné que l'association devrait indiquer le temps de route sur le programme.

L'Assemblée Générale s'est clôturée par une présentation en photos du dernier séjour à Madagascar en octobre 2013, réalisée par Philippe Horion.

La réunion s'est terminée à 20h et s'est poursuivie par une soirée festive aux couleurs malgaches.